



M et Mme

Responsables légaux de (s) l'enfant (s)

Atteste sur l'honneur :

- Avoir mis à jour les données personnelles parents et enfants sur le portail famille pour l'année scolaire 2023-2024.
- Avoir transmis par mail, mairie@loire-sur-rhone.fr, les documents demandés (bulletins pour les deux services, attestation d'assurance, attestation de quotient familial).
- Avoir pris connaissance du nouveau règlement intérieur voté par délibération du conseil municipal le 30 mai 2023.

Signature des deux parents :